

**COMMUNAUTE DES ETATS SAHELO-SAHARIENS (CEN-SAD)**

**Secrétariat Général**

***10<sup>ème</sup> Réunion des Ministres chargés de la Sécurité Bamako  
(Mali) : du 16 au 17 mars 2009***

***DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL Monsieur MOHAMED AL-  
MADANI AL-AZHARI***

Monsieur le Premier ministre Chef du Gouvernement de la République du Mali;

Monsieur le Ministre de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile de la République du Mali;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement malien;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions de la République du Mali;

Messieurs les Ministres en charge de la Sécurité des Etats membres de la CEN-SAD ;

Excellence Mesdames et Messieurs les Chefs de missions diplomatiques accrédités en République du Mali;

Excellences Messieurs les Représentants Permanents des pays membres auprès de la CEN-SAD ;

Distingués invités;

Mesdames et Messieurs;

Par la grâce de Dieu, nous voici réunis à nouveau dans cette ville de Bamako qui a vu naître le Rassemblement Démocratique Africain RDA), capitale d'un pays qui attache une importance particulière à l'intégration africaine.

Excellences Mesdames et Messieurs,

La régularité avec laquelle les responsables nationaux de la sécurité se rencontrent, atteste de l'importance particulière que les Leaders et Chefs d'Etat de notre communauté accordent à la recherche de solutions pour asseoir définitivement la paix, la sécurité et la stabilité dans notre espace.

En me félicitant vivement des efforts accomplis pour assurer cette régularité, je souhaite que la présente rencontre soit une occasion de revisiter nos acquis et de poser de nouveaux jalons pour apporter à nos populations la quiétude nécessaire afin qu'elles puissent appréhender les légitimes ambitions et attentes suscitées par la création de notre Communauté, s'en approprier véritablement et œuvrer à la synergie des efforts pour instaurer des mécanismes permettant de promouvoir l'intégration des tissus sociaux et des économies des Etats qui la composent.

En effet, s'il est loisible de constater des progrès majeurs dans la résolution de certaines crises et conflits, il est, en même temps, regrettable que notre région soit confrontée à des phénomènes qui ont pour nom la circulation incontrôlée des armes, le trafic illicite des substances psychotropes et autres trafics dangereux qui sapent les efforts de nos Etats.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Votre présence à nos côtés nous reconforte à plus d'un titre quand on sait que vous êtes l'un des artisans historiques de la création de la CEN-SAD.

Je suis persuadé que vos analyses et réflexions constitueront un éclairage certain pour les Ministres et Chefs de délégation et permettra de donner des indications claires sur la façon de renforcer la coopération entre les Etats membres afin de venir à bout des menaces qui pèsent sur la sécurité des personnes et des biens dans notre espace.

En effet, s'il est loisible de constater des progrès majeurs dans la résolution de certaines crises et conflits, il est, en même temps, regrettable que notre région soit confrontée à des phénomènes qui ont pour nom la circulation incontrôlée des armes, le trafic illicite des substances psychotropes et autres trafics dangereux qui sapent les efforts de nos Etats.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Votre présence à nos côtés nous reconforte à plus d'un titre quand on sait que vous êtes l'un des artisans historiques de la création de la CEN-SAD.

Je suis persuadé que vos analyses et réflexions constitueront un éclairage certain pour les Ministres et Chefs de délégation et permettra de donner des indications

clairvoyantes sur la façon de renforcer la coopération entre les Etats membres afin de venir à bout des menaces qui pèsent sur la sécurité des personnes et des biens dans notre espace.

Messieurs les Ministres,

En examinant ces questions à l'occasion de la précédente session, vous aviez recommandé des actions spécifiques à même de circonscrire ces menaces.

Force reste cependant de constater que certaines menaces continuent à rester de véritables sujets de préoccupation.

Je veux ici parler du trafic illicite des armes et des drogues.

C'est pourquoi, il me semble opportun d'en appeler à un renforcement des actions de coopération bilatérale et multilatérale, à vaincre les hésitations et à dépasser les interrogations car les trafiquants et autres malfaiteurs n'attendent pas pour sévir, pour troubler la quiétude de nos populations et pour mettre à mal les équilibres sociaux.

Cette 10<sup>ème</sup> Session est une occasion de jeter un regard rétrospectif.

En effet, en dix ans de concertations nous avons pu convenir d'une charte de sécurité, d'une Déclaration sur la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, d'une convention de coopération en matière de sécurité et d'un accord de coopération en matière de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants et substances psychotropes. A cela il convient d'ajouter une série de séminaires et sessions de formation.

Dans le domaine de la migration, une mesure de dispense sélective de visa est adoptée et partiellement mise en œuvre.

Ces actions, pour salutaires qu'elles soient, n'ont pas permis de faire de notre région la plus sûre et la plus stable.

Elles n'ont pas permis, non plus, de promouvoir l'une des plus grandes ambitions de notre Communauté, qu'est la libre circulation des personnes inscrite dans le Traité constitutif de la (EN-SAD).

Messieurs les Ministres,

Je me permets donc de vous inviter à l'introspection afin que nous puissions transformer ce cadre de concertation en cadre d'actions pour venir à bout des menaces évoquées.

Des actions vigoureuses, coordonnées et/ou conjointes sont donc nécessaires. Il s'agira pour vous d'examiner la possibilité de mener des patrouilles communes et simultanées afin de débusquer les criminels qui profitent des failles de la

coopération sécuritaire transfrontalière afin que la menace change définitivement de camp.

Le cadre juridique existe pour de telles opérations car la Convention de coopération en matière de sécurité est entrée en vigueur.

Ces opérations doivent viser particulièrement les réseaux de trafiquants de drogue qui sont en passe de transformer certaines parties de nos territoires en zones de non droit où ils régneront en toute impunité.

L'autre défi important que la présente rencontre doit traiter est le problème récurrent de la lenteur à adopter, au plan national, les textes convenus au plan communautaire.

A cet égard, il vous revient de trouver des solutions pour lever les éventuels blocages par l'inscription de cette question dans les agendas de vos départements et dans ceux de vos gouvernements respectifs et renforcer ainsi la crédibilité du cadre de concertation et stimuler les actions à entreprendre.

Je dois aussi évoquer les textes soumis à votre appréciation, soit pour régularisation, soit pour adoption après avis des experts nationaux. Ces importants textes constituent des outils pour la promotion de la libre circulation des personnes et des biens.

Il n'est donc pas superflu de vous exhorter à mettre tout votre poids dans la balance afin qu'ils soient adoptés après un examen qui dure depuis de longues années.

Excellences, Mesdames et Messieurs;

Les Leaders et Chefs d'Etat de notre communauté oeuvrent inlassablement à la promotion et à la consolidation de la paix, convaincus qu'ils sont des conséquences des crises et conflits sur la sécurité, la stabilité, le progrès économique et le bien-être social des populations.

L'année dernière, devant vous, j'évoquais les succès rencontrés par les initiatives du Haut Médiateur Permanent pour la Paix et la Sécurité, le Frère MUAMMAR AL-KADDAFI, opportunément Président en exercice de l'Union Africaine et qui a toujours fait preuve de clairvoyance et de détermination pour contenir les crises et conflits, pour promouvoir le dialogue et la tolérance politique, ethnique et religieuse dans l'espace CEN-SAD et sur tout le continent africain.

Je puis aujourd'hui constater avec vous que la maison de la paix est entrain de se bâtir et de se renforcer patiemment et résolument.

Je suis sûr que vous fleurirez cette maison en y amenant la sécurité et la quiétude car la plus belle famille est celle où règnent d'abord la paix et la concorde.

C'est le lieu pour moi, de dénoncer tout recours aux armes et à la violence armée comme moyen d'expression ou de revendication identitaire dans un contexte de démocratie et de liberté d'expression.

## **Messieurs les Ministres de la Sécurité;**

Pris individuellement et collectivement, vous avez les moyens d'une telle mission. Aussi, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de garder le même élan qui vous a conduit jusqu'à cette 10<sup>ème</sup> session pour que nous puissions, ensemble, remporter des victoires éclatantes sur l'insécurité, pour que nous puissions vaincre la peur de l'autre qui n'est rien d'autre qu'un frère auquel on doit s'ouvrir et constater avec lui qu'on a les mêmes contraintes mais aussi et surtout les mêmes aspirations, celles du bien-être individuel et collectif.

Excellences, Mesdames et Messieurs;

Permettez-moi, avant de terminer mon intervention, d'évoquer le souci particulier des autorités maliennes quant à la sécurité dans la bande sahélo saharienne et de saluer les initiatives développées par le Mali et le Niger notamment la tenue de rencontres pour promouvoir la concorde entre les couches sociales des régions concernées dans les deux pays.

Nous sommes pleinement concernés par la question et assurons ces autorités de notre soutien. J'encourage les autres pays concernés à se joindre à ces initiatives afin de parvenir à bout de la circulation des armes et du trafic de drogues dans le désert du Sahara et aussi pour enlever tout prétexte à des forces extra africaines d'intervenir et de s'installer dans notre espace.

Je voudrais clore mon propos en souhaitant que de ces délibérations sortent des mesures concrètes à la hauteur des défis auxquels nous faisons face.

Vive la coopération régionale au service de la paix et de la sécurité.

Je vous remercie de votre aimable attention.